

20<sup>4</sup> L 11:3

Monsieur

Hautent qu'on est prait, a mettre une bonne garnison  
 dans la ville de Copenhague, des troupes de l'Electeur  
 de Brandebourg; j'ai fait cette jointure a son Altesse  
 et allegent les interais de cette place, et apres requis  
 de son ordre; Cependant evain de donner spire a mes  
 enviais, comme si j'avois refuse l'entree de Copenhague  
 troupe; Car deja (Comme ay, apres par bonne ad-  
 vertences: on me menace de me voir aller vers son Altesse  
 du quart du bois et de la Russie; comme si je  
 devois satisfaire <sup>en puissance</sup> pour tous les peres, qui se commettent  
 dans l'entree qu'on s'en, et ailleurs, et par vengeance  
 ce, me veut on frustrer des honoraires, qu'ay jusques  
 icy toujours eu, dependens du commandement de  
 cette place; Bien qu'ils ne me valent pas, le  
 pain. ser. dans mon menage; cependant prendrais  
 ce desgrit a cœur, pour estre publiquement mes-  
 que; mais espere que par cette alliance, la Cour  
 de Dens se gouvernera avec plus de merice;  
 et que tout ce que vindra a vos oreilles sera favorise;

Les lettres de son Altesse est que les garnisons ne soient dans Copen-  
 hague, en respectant mille inconveniens de la Cour de Dens, et par  
 toutes qu'on ne se verra pas: de:



et pourveu que je puisse estre crüe, ce trouuera  
qu'aucun mesus est fait pour mon particulier, ce  
pendent l'honneur que m'aurois toujours permis de  
vostre franchise; vous attirent cette libere communication  
hon; et ne vous modifiais de arbes, et autres, dont vous  
suis de meccurer en cores pour cette fois; qui veri-  
tablement suis

Perrier

Je suis tres entierement  
humble et oblige ser-  
viteur

M. M. J. de la Roche

le 29. de Decembre:  
1676. C. P. P.



ver

o. a

s. a

uic

tr

ver

t



A Monsieur  
Monsieur Des Huyens S. De Lu,  
le Com. Secrétaire d'Etat, et  
Conseiller des Souverains.

a La Haye,